Le réseau de transport d'électricité

AT – PROG MA et MARI

11 septembre 2025

Accessibilité : Participants de l'AT PROG-MA

Copyright RTE – 2024. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Ordre du Jour

Section en français [10h-11h30]:

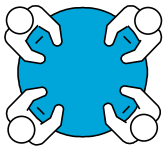
1. Gestion des accès à la plateforme de test (PFRFI 1)
2. 96 guichets de programmation et d'offres : planning des tests acteurs
3. Ordre d'ajustement 5D et nouveau code de dialogue : planning des tests acteurs
4. Nouvelle version des guides TAO et TOTEM pour MARI
5. Clés de répartition pour le calcul du volume réalisé MA maille site
6. Décommissionnement des CT_PROD3&4
7. CUO 15' et redéclaration des CT_PROD en IJ
8. Nouveau code de dialogue explicite
9. Programmation et participation au MA en explicite
10. Envoi des points de fonctionnement par les acteurs d'ajustement

English section [11:30-12:00]:

1. Managing access to the test platform (PFRFI 1)
2. 96 scheduling and offers gates : test schedule
3. 5D balancing orders : test schedule

Participer aux GT/AT de la CAM ou aux sessions plénières

Pour vous inscrire aux listes de diffusion relatives aux groupes de travail (GT) et aux ateliers techniques (AT) organisés dans le cadre de la Commission Accès au Marché (CAM) du Comité des Clients Utilisateurs du Réseau de Transport d'Electricité (CURTE), ou pour rejoindre la liste de diffusion de la plénière CAM, merci de **faire la demande** uniquement à la BAL suivante :





RTE-CONCERTE-CAM@rte-france.com

et de **préciser** le ou les groupes auxquels vous souhaitez participer :

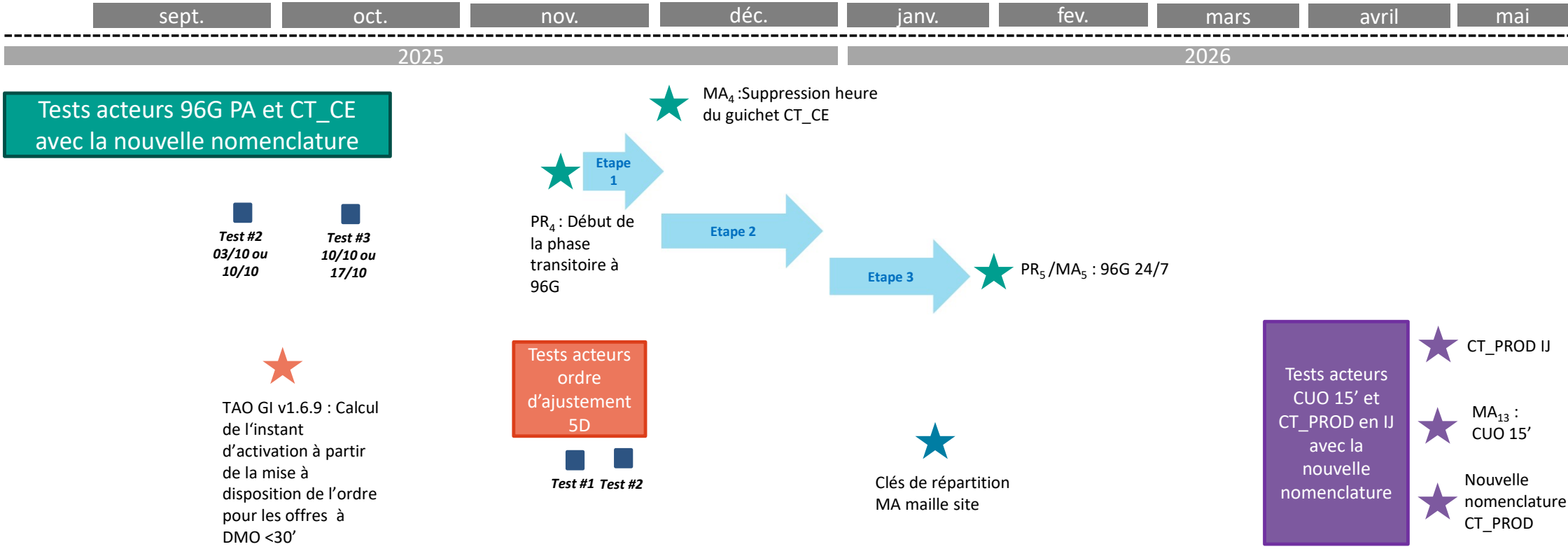


- ❑ Sessions plénières de la CAM
- ❑ *GT RR-RC*
- ❑ *GT MA*
- ❑ *GT SSY*
- ❑ *GT RE*
- ❑ *GT Effacement Transverse*
- ❑ *GT Stockage*
- ❑ *GT Interruptibilité*
- ❑ *GT EnR*

- ❑ *AT dédiés aux responsables de programmation (RP)*
- ❑ *AT dédiés aux acteurs d'ajustement (AA)*
- ❑ *AT dédiés aux responsables de réserve (RR)*
- ❑ *AT dédiés aux responsables d'équilibre (RE)*
- ❑ *AT dédiés aux GRD et ELD*
- ❑ *AT relatifs aux effacements*

A Section en français

Planning prévisionnel des évolutions SI MA PROG



Points clés

- Les guides d'implémentation TOPASE et TAO sont disponibles sur le portail services
  - TOPASE: v1.13 en vigueur et version draft v2.0 dans un dossier dédié pour les 96G
  - TAO: v1.6.9 qui entrera en vigueur début octobre et version draft v1.7.0 dans un dossier dédié pour les ordres d'ajustement 5D
- Publication en octobre de la version draft du guide TOPASE v2.1 pour la redéclaration des CT_PROD 1&2 en IJ et les CUO 15'

1 Gestion des accès à la plateforme de test (PFRFI 1)

Gestion des accès à la plateforme de test (PFRFI 1)

De nouvelles modalités d'accès à la préproduction de TOPASE sont applicables dès à présent, ceci pour limiter l'utilisation de l'environnement de préproduction sans accord préalable de RTE.

- Jusqu'à nouvel avis, par défaut, l'accès à TOPASE en PFRFI 1 est bloqué.
- Les jours de tests acteurs « nouvelles fonctionnalités » (exemple : tests 96G), la PFRFI 1 de TOPASE sera ouverte.
- Les jours de tests « nouveaux acteurs », la PFRFI 1 de TOPASE sera ouverte. Les acteurs souhaitant faire ce type de tests devront, via leur interlocuteur commercial habituel, demander à RTE l'autorisation de déposer des fichiers en PFRFI 1 de TOPASE.
- Ces nouvelles modalités s'appliquent à tous les dépôts (PA, CUO, etc …), qu'ils soient effectués par IHM ou API.

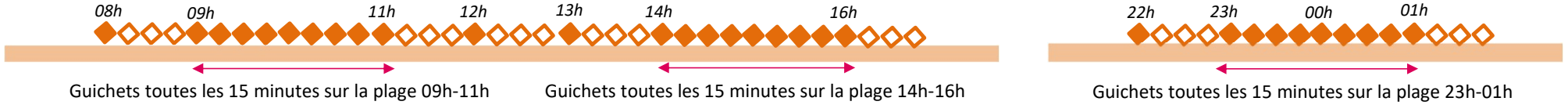
2 Passage à 96G de programmation et d'offres

Tests acteurs

Etapes transitoires pour arriver au processus cible à 96G

Objectif : arriver progressivement à 96 guichets sur l'ensemble de la journée. Pour atteindre cet objectif, RTE ouvrira au fur et à mesure des configurations différentes de guichets de programmation et d'offres. Ce fonctionnement permettra d'augmenter progressivement le cadencement d'équilibrage selon les plages horaires définies.

1 ère étape (PR$_4$)*: pendant 1 à 2 semaines passage à des guichets toutes les 15 minutes sur des périodes de 2h en journée et la nuit, un guichet par heure le reste du temps. Le nombre de périodes et les horaires seront notifiés avec un délai de prévenance de minimum 2 jours.*

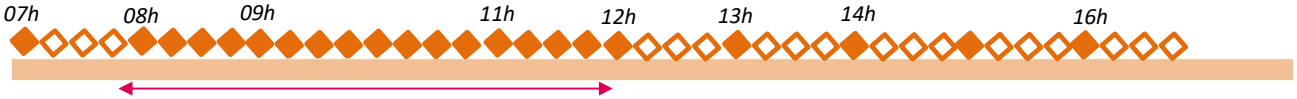


Guichets toutes les 15 minutes sur la plage 09h-11h

Guichets toutes les 15 minutes sur la plage 14h-16h

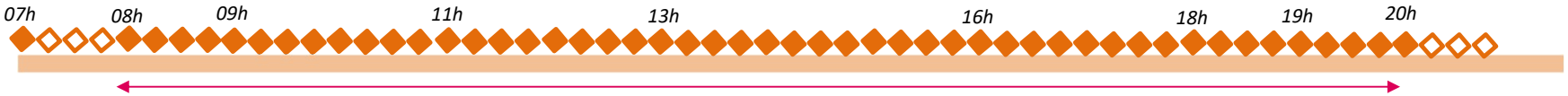
Guichets toutes les 15 minutes sur la plage 23h-01h

2 ème étape (MA$_4$)*: : pendant <u>au moins 1 mois</u> passage à des guichets toutes les 15 minutes de 8h à 12h en jours ouvrés, un guichet par heure le reste du temps.*



Guichets toutes les 15 minutes sur la plage 08h-12h

3 ème étape *: pendant <u>au moins 1 mois</u> passage à des guichets toutes les 15 minutes de 8h à 20h en jours ouvrés, un guichet par heure le reste du temps.*



Guichets toutes les 15 minutes sur la plage 08h-20h

Test acteurs phase transitoire

Deuxième session de test organisée le **3 octobre** avec date de repli au **10/10:**

- **Objectifs:**
  - Simuler le dépôt de PA en IJ lors de la phase transitoire (entre PR_4 et PR_5)
  - Simuler le dépôt de CT_CE avec la nouvelle nomenclature pour tous les AA (test à valider **par tous les AA qui envoient des CT_CE** pour augmenter les guichets d'offres - date MA_4)
- **Prérequis:**
  - Avoir un accord de RP/AA et un certificat PKI pour accéder à la plateforme de test (IHM: https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-web/)
  - S'inscrire à la session de test via la BAL RTE-PROG-MA rte-prog-ma@rte-france.com en mentionnant si vous participez ou non à la phase transitoire (possibilité de redéclarer aux guichets infra horaires XXh15, XXh30, XXh45) en tant que RP et si vous envoyez des CT_CE avec la nouvelle nomenclature en tant que AA
- **Configuration:**
  - Guichets toutes les 15 minutes sur les plages 23h-1h; 9h-11h ; 14h-16h
  - Guichets toutes les 60 minutes sinon
  - Annulation du guichet de 10h15 et fermeture du guichet de 10h30
- **Test:**
  - Redéclarer des PA aux guichets IJ de votre choix (dépôt de PA en J-1 nécessaire)
    - Pour les RP participant à la phase transitoire: tester les acceptations/refus sur les G15 et G60
    - Pour les RP ne participant pas à la phase transitoire: vérifier que le dépôt de PA sur les heures à G15 n'est pas impacté
  - Pour les AA envoyant des CT_CE: vérifier que le nouveau format est accepté dès le J-1 et en IJ (le fichier sera intégré au guichet ouvert le plus proche – même fonctionnement pour le fichier .offre qui ne nécessite pas d'évolution)
- **Communication:** Via la BAL RTE-PROG-MA en amont du test et via une réunion teams le matin du test (9h-12h)

Tests acteurs phase nominale (96G 24/7)

Troisième session de test: **10/10** avec date de repli au **17/10**

- **Objectif:**
  - Simuler la redéclaration des PA toutes les 15' **pour tous les RP** (96G 24/7 post PR_5)
  - Simuler le dépôt de CT_CE avec la nouvelle nomenclature **pour tous les AA**

- **Communication:** Via la BAL RTE-PROG-MA en amont du test et via une réunion teams le matin du test (9h-12h

3 Envoi d’ordre d’ajustement en quintuplet et nouveau code implicite

Prochaines étapes

Première étape:

- Envoi d'ordre d'ajustement en quintuplet **pour toutes les EDA (avec services système symétriques et le nouveau code implicite pour les EDA concernées)**
  - Guide TAO v1.7 avec exemples xml disponibles sur le portail services (ajout des champs RPh/RPb et RSh/RSb en remplacement des champs RP/RS)
  - Signature entre RTE et chaque producteur RPT (hydraulique, thermique et nucléaire) disposant du dispositif SAS des Règles Générales d'Exploitation concernant l'exécution des ordres de sauvegarde du Système Electrique **d'ici le mois de décembre** (RGE SAS à mettre à jour avec le nouveau code implicite)

- Bascule prévue à la suite des tests qui auront lieu **les deux dernières semaines de novembre**
  - **Objectif:** Simuler en environnement de préproduction l'envoi d'ordre d'ajustement en quintuplet à tous les receveurs d'ordre (le test doit être validé **par tous les RO** pour pouvoir basculer)

Cible (2027):

- Envoi des points de fonctionnement par les acteurs pour les EDA implicites pour permettre à RTE d'envoyer des ordres d'ajustement avec services système dissymétriques
  - Exemple: **`< MAX.P2.S1, 424,6,6,0,8 > : 6 MW de RP symétrique, 8 MW de RS à la baisse`**

4 MARI

Guides d'implémentation et tests acteurs

Diffusion des GI et préparation des tests acteurs

Guides d'implémentation

- Les premiers drafts des GI TOTEM et TAO (dossier MARI dédié) ont été publiés début août sur le Portail Services dans la rubrique « Documentation de référence » de la page Participer au mécanisme d'ajustement - RTE Portail Services
- En complément du GI TOTEM, des fichiers d'exemple d'offres standards seront également mis en ligne
- Le guide d'utilisation de l'API BOB sera publié très prochainement



Accès à TOTEM et TAO en préproduction

- L'accès en environnement de préproduction est ouvert à des fins de tests
- Un certificat PKI est requis : chaque acteur d'ajustement doit en faire la demande auprès de son CRC
- Trois fonctionnalités principales a minima sont à tester pour la participation à MARI :
    1. Dépôt des offres standards dans TOTEM
    2. Acceptation d'ordres standards issus de TAO
    3. Envoi du PM standard Acteur à TAO

5 Clés de répartition MA maille site

Mode opératoire et calendrier

Mode opératoire :

1. Récupération des clés de répartition

- Dépôt des clés de répartition par l'Acteur d'Ajustement via RMC (certificat PKI nécessaire pour déposer par IHM ou API – les codes application/flux seront identiques à ceux des SSY)
- Fichier journalier au format .csv contenant toutes les EDA activées de la journée à envoyer entre le J+1 et le 3ème jeudi du M+1 pour toutes les activations du mois M
  - Ex: clerepartitionMA_ACTEUR_G_aaammjjhhmmss_P_AAAAMMJJ.csv
    - Une ligne d'entête comme suit: <date>; suivie de la date correspondant à la date d'application des données au format AAAAMMJJ
    - Une ligne d'entête comme suit: pos;code_eda;code_site;cle_repartition;
    - Une ligne par couple EDA/site
- Les clés seront au pas 5' et devront être comprises entre 0 et 1 pour chacun des sites composant l'EDA (pour tout ordre standard ou spécifique). La somme des clés pour une entité doit faire 1.

Mise en œuvre **à partir de janvier 2026,** a minima pour les sites sous OA et CR

2. Calcul des volumes réalisés MA à la maille site par RTE

- $Volume\ réalisé\ (Site\ A) = Volume\ réalisé\ (EDA) * clé\ de\ répartition\ (Site\ A)$
- RTE utilise la clé de répartition transmise par l'AA. A défaut de données, une clé de répartition standard de type 1/N sera appliquée

3. Envoi des volumes réalisés à la maille site aux acteurs concernés

Mise en œuvre au plus tard au T1 2027

Pour quelles EDA les Acteurs d'Ajustement devront-ils envoyer des clés de répartition ?

- **Loi de Finances 2025**: toutes les EDA multi-sites constituées de sites EnR sous OA ou en CR
- **Nouveau service aux RE**: toutes les EDA multi-sites injection ou stockage

6 Décommissionnement des CT_PROD 3&4

Fin des CT_PROD 3&4

Les informations contenues dans les fichiers CT_PROD 3 & 4 sont obsolètes et/ou peuvent être obtenues via d'autres fichiers :

- CT_PROD 3 : offres exceptionnelles.
  - Les offres complémentaires sont envoyées par mail après un message de manque d'offres par RTE.
  - Les acteurs envoient généralement par la même occasion leurs offres exceptionnelles. Ces informations sont généralement plus complètes que celles contenues dans le fichier CT_PROD 3
- CT_PROD 4 : EDA non offertes
  - L'information peut être déduite à partir des points de fonctionnement et prix d'offres transmis par les acteurs.

Les nouveaux outils développés par RTE pour la gestion de l'équilibrage ne consommeront plus ces fichiers.

➢ RTE propose de décommissionner ces deux fichiers lors du remplacement de l'outil actuel de pilotage.

A compter de ces décommissions, l'envoi des offre exceptionnelles se fera exclusivement par mail, avec les offres complémentaires.

7 CUO 15’ et redéclaration des CT_PROD 1 & 2

Redéclaration en IJ des CT_PROD_1 et CT_PROD_2

RTE propose d'aligner les règles de gestion des redéclarations en IJ des fichiers CT_PROD_1 et CT_PROD_2 avec les règles de gestion déjà existantes pour les redéclarations en IJ des fichiers CT_CE.

En particulier :

- Les redéclarations en IJ de CT_PROD_1 et 2 ne contiennent que les EDA dont les données sont mises à jour.
- Les modifications des Conditions d'Utilisation des Offres doivent contenir les valeurs redéclarées et les valeurs non redéclarées tout en respectant le délai de neutralisation.
- Conformément au respect du délai de neutralisation, lorsqu'un acteur d'ajustement redéclare un fichier CT_PROD1 ou CT_PROD2 lors d'un guichet IJ et que ce fichier est accepté, TOPASE transmet aux applications avales du SI de RTE uniquement les données portant sur les pas de temps postérieurs au guichet de redéclaration IJ augmenté du délai de neutralisation.

A noter : la redéclaration des CT_PROD en IJ ne sera applicable que pour les CT_PROD 1 et 2
La redéclaration infra-journalière des CT_PROD 5 n'est pas inclus dans le périmètre

Etude - Mise à disposition d'une API sur l'état des guichets

RTE étudie la possibilité de mettre en place une API afin de transmettre plus efficacement aux Responsables de Programmation et aux Acteurs d'Ajustement l'état des guichets de Programmation et d'Ajustement (exemple : guichet fermé).

Caractéristiques de cette API

Paramètre d'entrée :

Il existe deux types de guichets (Programmation et Ajustement)

- Par défaut l'API permet de consulter l'état des guichets d'Ajustement et de Programmation
- Possibilité d'appeler l'API pour consulter l'état du guichet de Programmation seul ou du guichet d'Ajustement seul

Mailles d'appel :

- Maille guichet - pour connaitre l'état d'un guichet donné
- Maille date d'application - pour connaitre l'état de tous les guichets de la date d'application

Données transmises :

- Soit "aucun guichet fermé"
- Soit la date et heure des guichets fermés

Les informations remontées par cette API répondent-t-elles à votre besoin ?

Gestion des formats incohérents des fichiers CT_PROD 1 et 2

TOPASE autorise actuellement la déclaration de fichiers CT_PROD_1 et CT_PROD_2 ne respectant pas le format indiqué dans le guide d'implémentation.

Exemple

Pour une EDA donnée dans le fichier CT_PROD_2, la deuxième ligne déclarée doit correspondre aux données suivantes :

Durée;Energie Minimale;

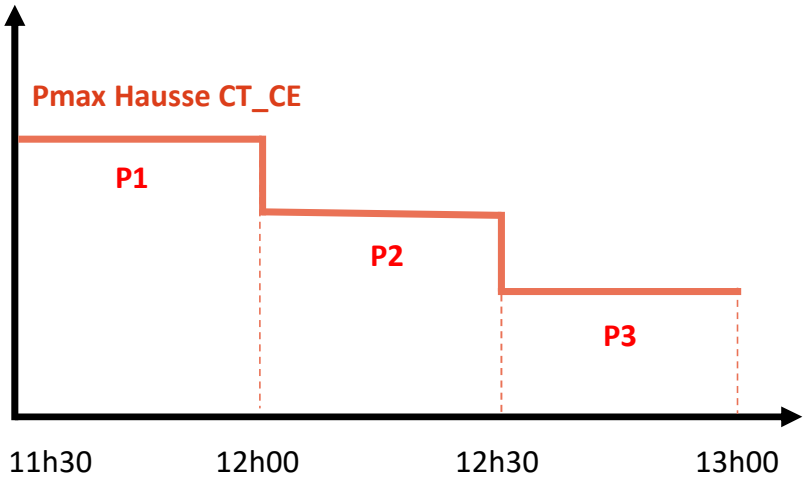
TOPASE autorise actuellement le dépôt de fichier contenant 3 valeurs sur cette ligne.

- RTE va mettre en place des contrôles supplémentaires sur le respect du format des CT PROD *à Horizon MA13*
- RTE rejettera ces fichiers en cas de non-respect du format attendu

8 Proposition de modification du code de dialogue pour l'explicite

Limitations du code de dialogue existant pour l'explicite

Lorsque la puissance offerte en explicite sur une EDA varie sur des pas de temps consécutifs de durée inférieure au D0min de l'offre, RTE n'est pas en mesure d'activer cette offre d'ajustement à la puissance maximale offerte en respectant ses CUO.



Problématique

En explicite, le code de dialogue existant ne permet pas d'ajuster avec une puissance maximale offerte variable. Possibilités actuelles d'envoi d'ordres :

1. Envoi d'un ordre dont la puissance est le minimum des puissances offertes sur la plage. [Impossibilité d'utiliser toute la puissance offerte et perte d'opportunité]
2. Envoi d'ordres bornés successifs ne respectant pas le D0min. [Risque de refus d'ordre]
3. Envoi d'un ordre ne respectant pas la Pmax offerte sur le D0min. [Risque de refus d'ordre]

Exemple - Avec D0min = 60 min, RTE ne peut pas envoyer d'ordre d'ajustement pour ajuster à PmaxH tout en respectant les CUO :

- *Ordre borné de 11h30 à 13h00 : Monter de P3/0/0 [Perte de MW]*
- *Ordre borné de 11h30 à 12h : Monter de P1/0/0. Puis ordre borné de 12h à 12h30 : Monter de P2/0/0. [Non-respect D0min]*

Propositions d'évolution du code de dialogue

1. RTE propose d'ajouter des codes de dialogue pour l'activation d'offres spécifiques explicites :
   - PmaxH
   - PminH
   - PmaxB
   - PminB

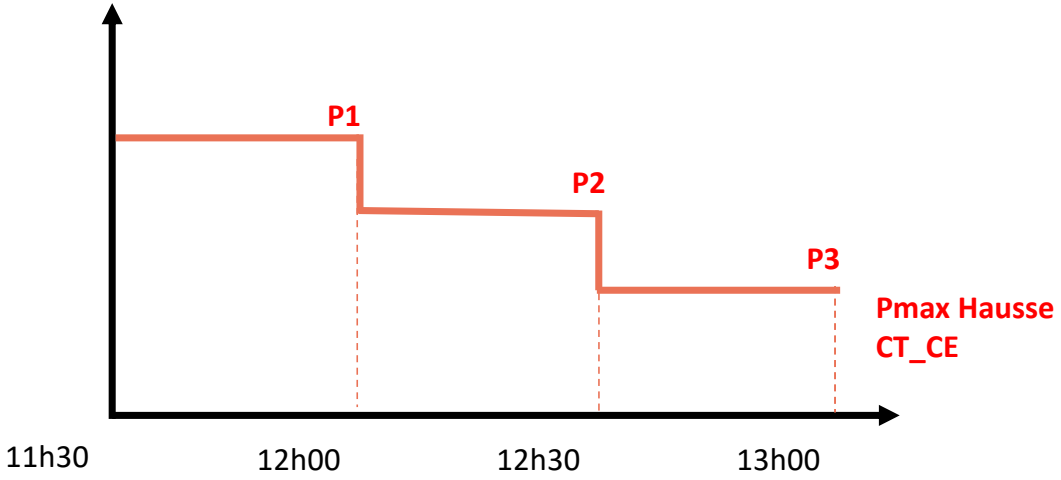
2. RTE propose de conserver la caractérisation actuelle des ordres pour l'utilisation de ces nouveaux codes :
   - Monter de / Baisser de
   - France vers étranger / Etranger vers France

3. RTE propose d'utiliser un champ déjà existant pour transmettre ces nouveaux codes : le champ « Code implicite ».

Existant explicite	Proposition
<Offre id="00000000"> <Type>explicite</Type> </Offre>	<Offre id="00000000"> <Type>explicite</Type> <CodeImplicite>PmaxH</CodeImplicite> </Offre>

4. RTE propose de mettre en place ces évolutions sur le S2 2026

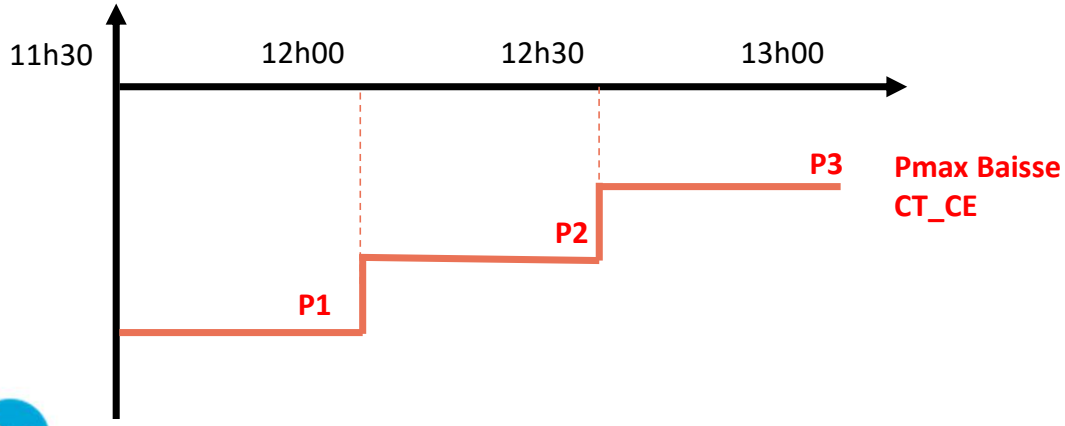
Exemples



Exemple : Ordre borné de 11h30 à 13h00

Monter de PmaxH P1/0/0/0/0.

Le code PmaxH est utilisé pour demander un ajustement de P1 de 11h30 à 12h00, puis de P2 de 12h00 à 12h30, puis de P3 de 12h30 à 13h00.



Exemple : Ordre borné de 11h30 à 13h00

Baisser de PmaxB P1/0/0/0/0.

Le code PmaxB est utilisé pour demander un ajustement de P1 de 11h30 à 12h00, puis de P2 de 12h00 à 12h30, puis de P3 de 12h30 à 13h00.

9 Programmation et participation en explicite

Programmation et participation en explicite

Evolution	MA - Date pivot	PR - Date pivot
Envoi d'un programme d'appel pour l'EDP ou les EDP associées à l'EDA	**MA_2 / PR_2** : Obligation pour les EDA Injection RPD d'envoyer un Programme d'Appel et possibilité pour une EDA Injection RPD composée d'EDP uniquement constituées de Sites d'Injection de soumettre des Offres d'Ajustement Spécifique explicite	
Formulation d'offres explicites sur l'EDA associée à une ou plusieurs EDP		
Création d'une EDA injection **multi-EDP**	**MA_7 :** Possibilité pour une EDA Injection RPD d'être constituée de plusieurs EDP, composées uniquement de Sites d'Injection, tous raccordés directement ou indirectement sur le RPD, éventuellement raccordés à des GRD différents	N.A.

Programmation et participation en explicite

Gestion des périmètres

1. Rattachement EDP/EDA
   - Actuellement, il n'est pas possible dans GIPSE de rattacher une EDP à une EDA initialement créée sans EDP. Afin de faciliter la gestion des périmètres, **RTE étudie la possibilité de rattacher une EDP à une EDA sans EDP**.

2. Gestion des bascules implicite <> explicite
   - RTE envisage de réduire le délai de transmission des fichiers spécifiques et des PA à J-2

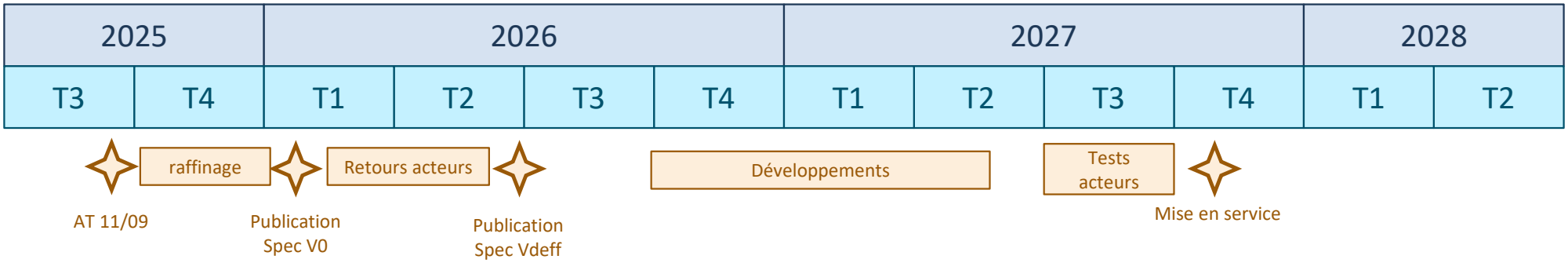
Gestion des EDA multi-EDP

Introduction d'un nouveau fichier clé de répartition pour répartir l'ajustement de l'EDA sur les EDP associées

10 Envoi des points de fonctionnement

Rappels

- Les points de fonctionnement sont actuellement calculés par RTE à partir de données contenues dans les fichiers CT_PROD 1, 2 et 5
  - La modélisation permise par ces fichiers n'est pas adaptée pour réaliser des ordres d'ajustement dissymétriques
  - Les acteurs sont mieux placés que RTE pour connaître les contraintes et capacités de fonctionnement de leurs groupes de production
- Dans l'appel à contribution réalisé durant l'automne 2025, RTE a proposé que les points de fonctionnement des EDP soient transmis directement par les acteurs dans un fichier dédié.

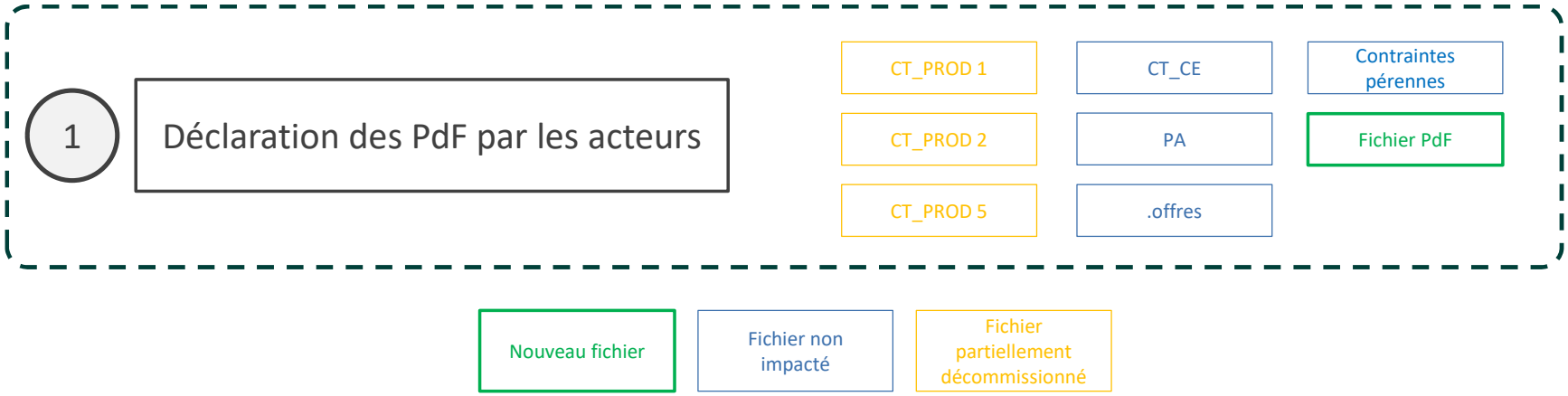


Impact sur les fichiers existant

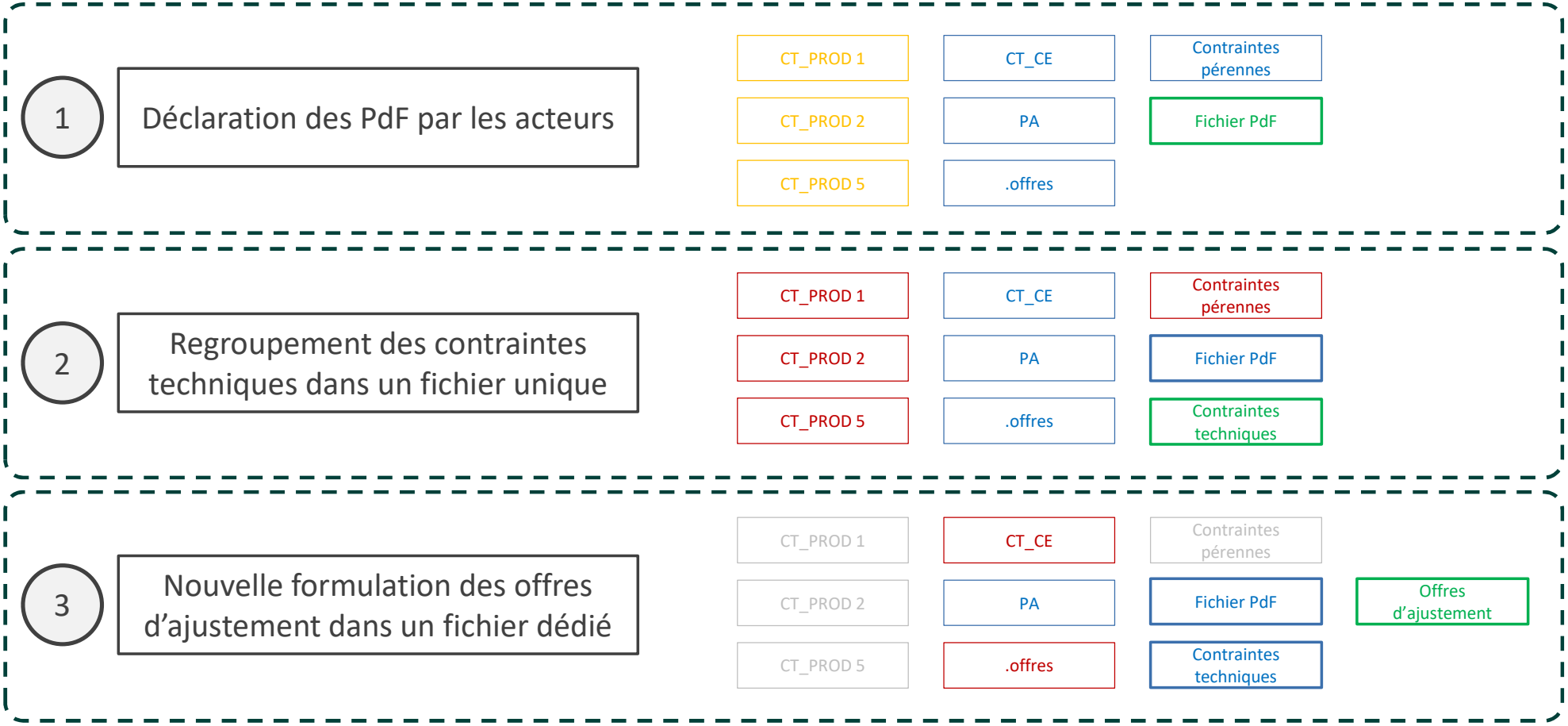
Les données suivantes ne seront plus utilisées après la mise en service du fichier des PdF :

- CT_PROD 1 : RPF, RSFP, Pmax, Pmax1 à Pmax96
- CT_PROD 2 : Pmin, Pmin1 à Pmin96
- CT_PROD 5 : PCN, PMD, MT, RP à Pmin, RP à Pinter, RP à Pmax, RS à Pmin, RS à Pinter, RS à Pmax, Pcmin, Pcomin

Les autres fichiers ne sont pas impactés.



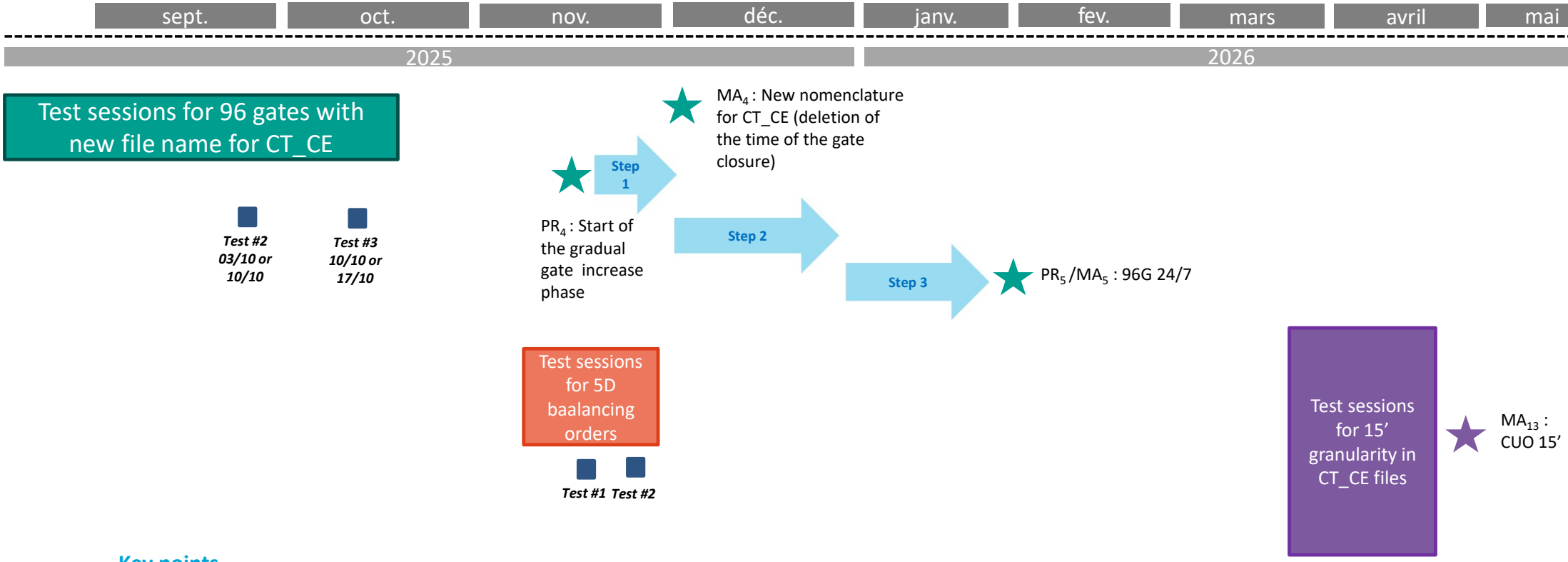
Perspective : les différentes étapes de la refonte



Nouveau fichier | Fichier non impacté | Fichier partiellement décommissionné | Fichier décommissionné | Fichier déjà décommissionné

B English section

Provisional schedule for IT developments



Key points

- TOPASE et TAO implementation guides are available on RTE's portal
  - TOPASE: draft version v2.0 in a dedicated folder for 96 gates
  - TAO: draft version v1.7.0 in a dedicated folder for 5D balancing orders
- Publication of the draft version TOPASE v2.1 for 15' granularity in CT_CE files in October

1 Managing access to the test platform (Pfrfi 1)

Managing access to the test platform (PFRFI 1)

New conditions for accessing TOPASE pre-production are now in effect, in order to limit the use of the pre-production environment without prior approval from RTE.

- Until further notice, by default, access to TOPASE in PFRFI 1 is blocked.
- On days when ‘new features’ are being tested (e.g. 96G tests), TOPASE's PFRFI 1 will be open.
- For ‘new market participants’ tests, TOPASE's PFRFI 1 will be open. Participants wishing to carry out this type of test must request authorization from RTE via their usual RTE contact to submit files to TOPASE PFRFI 1.
- These new conditions apply to all submissions (PA files, CT_CE files, etc.), whether made via HMI or API.

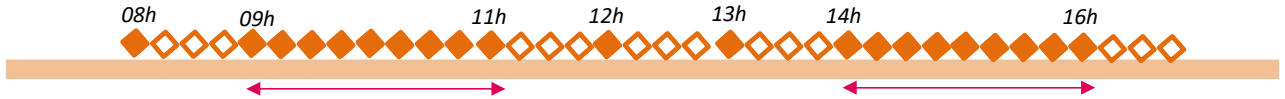
2 96 scheduling and offers gates

Test schedule

Gradual gate increase phase

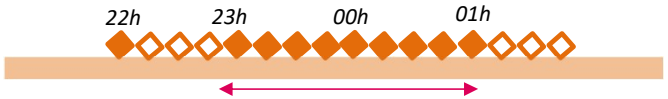
Goal : increase gradually the number of scheduling gates RTE will go by different configurations alternating between phases with gates every 15 minutes and phases with gates every 60 minutes

***Step 1 (from* PR$_4$*)**: During one to weeks there will be several slots of 2 hours with gates every 15 minutes. During this period redeclaration of CT_CE will stay every 60 minutes (no change of nomenclature). This planning will be notified 2 days in advance.*



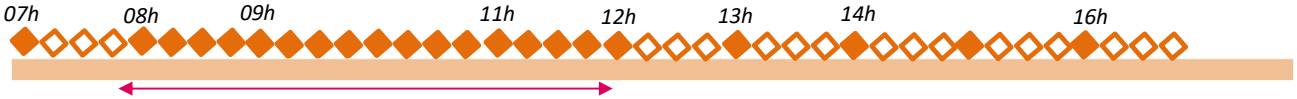
Scheduling gates every 15 minutes on 9am-11am slot

Scheduling gates every 15 minutes on 2pm-4pm slot



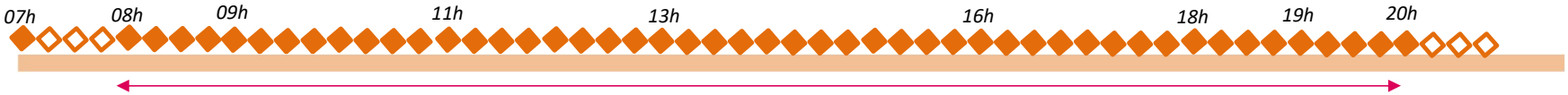
Scheduling gates every 15 minutes on 11pm-1am slot

***Step 2 (from* MA$_4$*)**: During at least one month there will be scheduling and offer gates every 15 minutes from 8am to 12 pm on working days, gates every 60 minutes otherwise (from* MA$_4$ *date, the nomenclature of CT_CE will change)*



Scheduling and offer gates every 15 minutes on 8am-12pm slot

***Step 3** : During at least one month there will be scheduling and offer gates every 15 minutes from 8am to 12 pm on working days, gates every 60 minutes otherwise (*



Scheduling and offer gates every 15 minutes on 8am-8pm slot

Gradual gate increase phase test session

Test session will be organized on **October 3** with backup date on **October 10:**

- **Goal:**
  - Test intrady PA redeclaration during gradual phase (between PR_4 and PR_5)
  - Test CT_CE sending with new nomenclature (test has to be passed **by all BSPs** to start increasing offer gates - MA_4 date)
- **Prerequisite:**
  - PKI certificate to access preproduction environment (IHM: https://secure-apps-dev.iservices.rte-france.com/topase-web/)
  - Subsribe to the test session by sending an email to RTE-PROG-MA rte-prog-ma@rte-france.com. You must specify if as a scheduling agent you will participate to the scheduling gate increase phase (redeclaration quarter hourly gates XX:15, XX:30, XX:45). As for BSPs, RTE assumes you will send CT_CE with new nomenclature
- **Configuration:**
  - Scheduling and offer gates every 15 minutes on the following slots: 11pm-1am ; 9am-11am ; 2pm-4pm
  - Scheduling and offers gates every 60 minutes otherwise
  - 10:15 gate will be canceled and 10:30 gate will be closed
- **Test:**
  - Intraday PA redeclaration (need to send PA in D-1)
    - For scheduling agent participating to the gradual gate increase phase: test 15’ and 60’ gates
    - For the ones not participating: verify that there is no impact
  - For BSPs sending CT_CE file: test the new nomenclature from D-1 to ID redeclaration (file will be processed at the next open gate – same process for offer for which no change is required)
- **Point of contact:** RTE-PROG-MA email address before the test and Teams link during the test

Test session for nominal phase

Test session **on October 10** with backup date **on October 17**

- **Goal:**
  - Test intraday PA redeclaration every 15minutes for **all scheduling agents** (96G 24/7 post PR_5date)
  - Test CT_CE sending with new nomenclature (test has to be passed **by all BSPs** to start increasing offer gates - MA_4 date)

- **Point of contact:** RTE-PROG-MA email address before the test and Teams link during the test

3 5D balancing orders

Test schedule

Next steps

Step 1:

- Sending of 5D balancing orders **for all entities (with symmetric FCR/aFRR and new dialog code for implicit entites)**
  - TAO implementation guide v1.7 available on RTE's portal with xml examples (new fileds FCR up/down and aFRR up/down replacing FCR/aFRR existing fields – these fileds are empty for BSPs with explicit entities)

- Switchover to be planned after **end of November test sessions**
  - **Goal:** Test in preproduction environnement the sending of 5D balancing orders (test has to be passed by all orders recepients in order to plan the switchover)

Target (2027):

- Receiving operating points from BSPs for thermal implicit entities in order to send balancing order with asymmetric FCR/aFRR
  - E.g.:

< MAX.P2.S1, 424,6,6,0,8 > : 6 MW of symmetric FCR, 8 MW of downward aFRR

Le réseau de transport d'électricité

Merci

Copyright RTE – 2024. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)